

Chapelle Ty Mamm Doué : le programme pour 2018



Le président René Le Jeune, entouré de son secrétaire, Michel Le Bras (à sa droite) et des membres de la chorale Kan an Nevet : Henri Direr, chef de chœur (assis) ; Daniel Rouxel (président) et Michel Varnoux (choriste et membre du bureau du Comité Ty Mamm Doué) |

Depuis quarante ans, le comité de sauvegarde et d'animation se mobilise pour faire vivre la chapelle kerfeuntinoise. De nombreux temps forts sont proposés.

Depuis 1977 le comité veille sur les lieux, en lien avec les services du patrimoine de la ville de Quimper, afin de maintenir en bon état la chapelle, les alentours et d'y développer des animations.

Ils sont une soixantaine de bénévoles adhérents ou amis à participer à l'organisation des quatre pardons qui, en 2018, auront lieu le 3 mars (Carême), le 29 mars (Mud, Jeudi saint), le 1^{er} juillet (Grand pardon) et le 13 octobre (pardon des aînés). Chaque année ils rassemblent plus de 1 500 personnes. Des représentants du comité sont également présents sur des pardons organisés dans le Sud Finistère avec les bannières de la chapelle dont celle créée en 2013 par Annaïg Keriven-Le Berre et dont le recto représente une *Vierge à l'Enfant* librement inspirée de la statue vénérée dans la chapelle et le verso porte l'inscription « **Tad Maner** », le nom en breton du père Julien Maunoir (1606-1683), l'« **apôtre de la Bretagne** » qui y reçut la grâce de parler breton vers 1630.

Une croix datant de 1638

« En 2017, le comité a participé à 18 pardons » a-t-il été précisé lors de la dernière assemblée générale. Une représentation vitale pour le maintien d'une tradition forte et vivante en Finistère, les comités d'animation se répondant mutuellement afin d'organiser ces processions et des célébrations vivantes tout au long de l'été. **« Malheureusement nous ne pouvons plus faire les processions avec notre croix La Trinité de Kerfeunteun qui date de 1638, classée au patrimoine, et que l'on doit réparer, ce qui représente un coût important »**, regrette René Le Jeune, le président du comité.

Des animations culturelles mais aussi culturelles

Aux pardons qui sont les temps forts de l'animation, il faut aussi ajouter l'ouverture de la chapelle au public lors des Journées du patrimoine, les visites guidées (1 900 visiteurs en 2017), les expositions (Les pardons en Bretagne prévue pour cet été sous l'égide d'Hélène Barazer) et des concerts avec pour le Grand pardon celui de la chorale Kan an Nevet de Plogonnec et du chanteur compositeur Maxime Piolot, suivi le 9 juillet de Nolwen Arzel (harpe celtique) et en septembre (date à fixer) de l'Ensemble Baroque à l'ouest et du Trio Lyris pour un concert de musique classique et baroque. Une fois encore la chapelle Ty Mamm Doué s'inscrit dans le paysage culturel et culturel de la ville.

Ouest-France – 24 février 2018